

MAISON DES ASSOCIATIONS - Place Joane - 33850 LEOGNAN
Contact par email à : contact@acl-leognan.fr

Concernant le fonctionnement concret des activités, veuillez contacter Françoise Goupilleau entre 10h et 18h au 06 82 65 35 03 ou directement les animateurs.



MEMBRES DU BUREAU

Président : Louis Mandret

Vice-présidente / Trésorière : Stéphanie Coumes

Trésorière adjointe 1 : Michèle Pierrot

Trésorière adjointe 2 : Françoise Lucot

Secrétaire générale : Danielle Manuau

Secrétaire adjointe : Marie-José Perrier

MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Marie-Pierre Aubert

Marie-Isabelle Berthélemy

Annie Buillas

Denis Capdeville

Françoise Esvan

Sylvie Goeler

Françoise Goupilleau

Cécile Hastaran

Michel Zimmer



ACL

Association Culture et Loisirs
de Léognan

LIVRET D'ACCUEIL

GYMNASTIQUE
STRETCHING
PILATES
COURS EN VISIO
AQUAGYM

YOGA
ANGLAIS
PEINTURE ADULTES
DESSIN JEUNES
SCRABBLE

SAISON 2021 / 2022

www.acl-leognan.fr

STATUTS DE L'ASSOCIATION

L'ACL de Léognan est une association loi 1901. Les statuts et le règlement intérieur sont déposés à la Préfecture de Bordeaux. Sont membres de l'association, les adhérents à jour de leur cotisation.

PUBLIC CONCERNE

Tous publics. A partir de 6 ans pour le dessin jeunes et 16 ans pour la Gymnastique, Stretching, Pilates, Hatha-yoga, Yoga sénior, Aquagym, Assise silencieuse, Scrabble, Peinture adultes, Anglais.

SIEGE SOCIAL

Maison des associations – Place Joane - 33850 Léognan

ORGANISATION

(pour les jours, horaires et salles, voir la plaquette programme)

Début de saison : lundi 13 septembre 2021 - Fin de saison : vendredi 1er juillet 2022

Pour l'ensemble des activités, pas d'activité les jours fériés et les vacances de Noël.

Pour vous déterminer au mieux, nous vous proposons deux séances d'essai « gratuites ».

Pour tenir compte du contexte COVID 19 la pratique de plus de 2 séances d'Energym est tolérée dans la limite de 4 séances par semaine. La cotisation retenue sera celle de l'activité 2 cours.

Pour information, dates des vacances scolaires de la zone A (Bordeaux) :

- Toussaint : du samedi 23 octobre 2021 au dimanche 07 novembre 2021.
- Noël : du samedi 18 décembre 2021 au dimanche 02 janvier 2022.
- Hiver : du samedi 12 février 2022 au dimanche 27 février 2022.
- Printemps : du samedi 16 avril 2022 au dimanche 1er mai 2022.

PLANNING DES ACTIVITES DURANT LES VACANCES

Vacances de Toussaint

- Du lundi 25 octobre 2021 au vendredi 29 octobre 2021 : Gym Energym, Gym douce, Gym remise en forme, Stretching, Pilates, Scrabble, Anglais cours et conversation, Aquagym.

- Du mardi 2 novembre 2021 au vendredi 5 novembre 2021 : Gym Energym, Gym douce, Gym remise en forme, Stretching, Pilates.

- Aucune activité pour Yoga, Dessin jeunes, Peinture adultes.

Vacances de Noël

- Aucune activité.

Reprise de tous les cours le lundi 3 janvier 2022.

Vacances d'hiver

- Du lundi 14 février 2022 au vendredi 18 février 2022 : Gym Energym, Gym douce, Gym remise en forme, Stretching, Pilates, Aquagym, Scrabble.

- Aucune activité pour Yoga, Dessin jeunes, Peinture adultes, Anglais cours et conversation.

Vacances de Printemps

- Du mardi 19 avril 2022 au vendredi 22 avril 2022 : Gym Energym, Gym douce, Gym remise en forme, Stretching, Pilates, Aquagym, Scrabble.

- Aucune activité pour Yoga, Dessin jeunes, Peinture adultes, Anglais cours et conversation.

ENCADREMENT

Nos cours sont assurés par des animateurs diplômés.

LIEU

Voir la plaquette programme

TARIF

- Adhésion : 8€

- Licence Adulte (Gymnastique Energym / Douce – Pilates – Stretching – Aquagym – Gym Remise en forme) : 26,90€

- Licence < 18ans (Gymnastique Energym / Douce – Pilates – Stretching – Aquagym – Gym Remise en forme) : 21,90€

- Cotisations : voir fiche d'adhésion.

Le certificat médical ou le questionnaire de santé, au moment de l'adhésion, est obligatoire pour Aquagym, Gym Energym, Gym douce, Gym remise en forme, Pilates, Stretching, Hatha-Yoga, Yoga sénior.

Les chèques sont établis à l'ordre de : ACL - Association Culture et Loisirs de Léognan.

Règlement en 3 chèques (datés du jour de l'inscription) encaissés en Septembre – Janvier – Avril.

Tarifs réduits : 2ème activité effectuée par une même personne – Couples mariés ou pacés – Etudiant – Fils ou fille d'un adhérent (même adresse).

Tout trimestre commencé est dû. Sous réserve de justificatif, restitution du (ou des) chèque(s). Voir règlement intérieur.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

- Pour le bien-être de tous, respecter les horaires des séances

- Respecter le matériel mis à disposition par l'association

- Nécessité d'apporter une serviette pour mettre sur les tapis

- Prévoir une bouteille d'eau

- Se situant à l'écart des courants de pensée confessionnelle ou politique, l'ACL s'interdit toute discussion sur ces sujets et proscrie tout port ostentatoire de signe d'appartenance religieuse ou partisane.

- Pour des raisons de sécurité, les enfants de moins de 16 ans ne seront pas admis pendant les cours «adultes».

ASSEMBLEE GENERALE "MUSICALE"

Elle se réunit une fois par an en présence des adhérents, des animateurs, du comité directeur et du bureau. Le rapport moral et le rapport financier sont présentés aux adhérents. Les membres du Comité Directeur sont élus pour une durée de 3 ans.

FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION

L'association est financée par les cotisations des adhérents, la subvention de la mairie et de partenariats privés.

OUTILS DE COMMUNICATION

Plaquette programme – Livret d'accueil – Journal des associations (Léo Mag) – Journal Sud-Ouest – Enquête de satisfaction

Site internet : www.acl-leognan.fr